Travaux et circulation

La mairie vous informe des évènements générant des perturbations de circulations, de réseaux etc…

Enedis urgence : en cas de souci sur votre ligne électrique

Si vous observez des coupures d'électricité ou un souci lors des travaux sur votre réseau d'électricité, contacter directement le service dépannage Enedis au 09.72.67.20.18.
Des micros coupures peuvent survenir quelques jours après les travaux, retrouvez toutes les informations sur https://www.enedis.fr/reagir-une-perturbation-de-lalimentation-electrique-de-votre-logement.

rgba(255,255,255,1)

Rue Henri Boulard

23 juin > 07 juillet 2025

La circulation sera interdite rue Henri Boulard (partie comprise entre la rue Augustin Guignard et la rue Camille Méraut) à partir du 23 juin pour 14 jours afin de permettre la pose d'une conduite d'eau rue Camille Méraut.

La circulation se fera par déviation :

- rue Jean Jaurès
- rue Augustin Guignard et rue Agnès Sorel

A - N°0269-2025 (.pdf - 1.18 Mo)
rgba(255,255,255,1)

2 place Charles Pillivuyt

23 juin > 23 juillet 2025

Le stationnement sera interdit sauf les places de stationnement pour personne à mobilité réduite et le Vitabus, place Charles Pillivuyt à partir du 23 juin de 7h à 17h pour une durée de 30 jours afin de permettre la pose d'un échafaudage et la réalisation de travaux de réfection de toiture.

A - N°262 - 2025 (.pdf - 1.31 Mo)
rgba(255,255,255,1)

Berge du canal

23 juin > 11 juillet 2025

Les piétons devront emprunter la berge droite du canal, commune à la piste cyclable, du 23 juin au 11 juillet pour permettre la réalisation de travaux de modification de la géomembrane.

A - N°0264 - 2025 (.pdf - 1.07 Mo)
rgba(255,255,255,1)

du n°19 au n°62 rue Camille Méraut

01 > 11 juillet 2025

La circulation se fera par chaussée rétrécie et une limitation de vitesse à 50km/H pendant une demie journée d'intervention sur une période flottante du 1er juillet au 11 juillet.

A - N°0267 - 2025 (.pdf - 1.17 Mo)
rgba(255,255,255,1)

Avenue du Champs de Foire

28 mai > 26 septembre 2025

Le stationnement sera interdit à partir de ce jour jusqu'au 26 septembre 2025, avenue du Champs de Foire (douze places de stationnement - partie de droite avant l'entrée du camping municipal) pour permettre de stocker des matériaux pour les travaux de renouvellement de canalisation de refoulement d'eau potable sur le territoire de la commune.

A - N° 240 - 2025 (.pdf - 1.18 Mo)
rgba(255,255,255,1)

Rue Jeanne d'Arc

11 > 18 juillet 2025

La circulation sera interdite pour permettre une ouverture de chambre sur la chaussée pour un raccordement à la fibre à partir du 11 juillet 2025 sur une période flottante de 7 jours (durée de deux heures entre 9h00 et 16h00).

A-0291-2025 (.pdf - 1.13 Mo)
rgba(255,255,255,1)

AVENUE RAOUL ALADENIZE (D 2076) - PLACE DU 14 JUILLET (D 2076) AVENUE JEAN CHATELET (D 2076)

08 juillet > 03 août 2025

La circulation sera règlementée par empiètement de chaussée et par limitation de vitesse à 30 km/heure, avenue Raoul Aladenize (D2076), (partie comprise entre le chemin du Melerat et la rue Marius Ameline), pour permettre la pose d'une conduite d'eau potable.

A-0296-2025 (.pdf - 1.54 Mo)
rgba(255,255,255,1)

rue Paul Besse

07 > 21 juillet 2025

La circulation sera interdite pour les poids lourds, (partie comprise entre la rue Camille Méraut et le Boulevard de la Liberté) du 7 juillet 2025 au 21 juillet 2025 pour les travaux d'eau potable, rue Camille Méraut (partie comprise entre la rue Henri Boulard et le Boulevard de la Liberte).

A-0285-2025 (.pdf - 1.15 Mo)

rgba(255,255,255,1)

Chemin du Melerat

07 > 28 juillet 2025

La circulation sera interdite, du 7 juillet 2025 au 28 juillet2025, pour permettre d'intervenir pour la réparation de cuves. avaloirs et leurs canalisations ainsi que lour le revêtement routier.

A-0295-2025 (.pdf - 1.37 Mo)
rgba(255,255,255,1)

chemin Blanc

07 > 18 juillet 2025

La circulation sera interdite, du 7 juillet 2025 au 18 juillet 2025, sauf les weekends, pour permettre des travaux de voirie : création de ralentisseurs, gravillonnage et marquage au sol.

A-0289-2025 (.pdf - 1.2 Mo)
rgba(255,255,255,1)

rue de l'Ouche Boyer

07 > 18 juillet 2025

La circulation sera interdite (partie comprise entre la rue Robert Marchand et la rue Paul Besse), pendant trois jours, sur une période flottante du 7 juillet 2025 au 28 juillet 2025, pour permettre de réaliser des travaux de terrassement et de réparer une fuite de branchement au n°17.

A-0288-2025 (.pdf - 1.24 Mo)
rgba(255,255,255,1)

+ d'infos

Renseignements : 02.48.57.06.17

Plan de circulation (.pdf - 429.61 Ko)
Plan des zones 20/30 km/h (.pdf - 618.71 Ko)
Plan de la zone bleue (.pdf - 462.57 Ko)

Occupation du Domaine Public

Pour tous dépôts de benne, matériaux, sable, bois, etc… sur le domaine public, une demande doit être effectuée en mairie.

Un agent des services de la ville vérifie la meilleure possibilité d’implanter temporairement tous dépôts de benne, matériaux, sable, bois, etc… une autorisation vous sera délivrée.

Télécharger la demande de permission de voirie.

rgba(255,255,255,1)